

ETAT DES LIEUX

S'inscrire dans la mondialisation

On ne peut aborder la question de la sécurité sociale en France, sans élargir notre horizon au-delà de nos frontières. Les problèmes de santé sont bien plus tragiques dans certaines régions de notre planète.

Sous peine d'en faire un débat de nantis et de privilégiés, lorsque nous parlons d'accès aux soins, de prévention, de maîtrise des dépenses publiques, de solidarité, nous devons positionner notre situation au plan mondial.

Bien-sûr, il ne s'agit pas de réduire la qualité des soins et des dispositifs sanitaires en France ! Mais d'ouvrir notre responsabilité aux inégalités vécues par la plus grande majorité des populations dans le monde.

ETAT DES LIEUX

- Sur 57 millions de décès enregistrés en 2002 dans le monde, 10,5 millions concernaient des enfants de moins de 5 ans et plus de 98 % se situaient dans des pays en développement.
- 35 % des enfants africains sont davantage exposés à un risque de décès qu'il y a dix ans.
- L'indice le plus inquiétant d'une détérioration de la santé s'observe en ce continent Africain où les progrès enregistrés dans la survie des adultes se sont inversés de façon spectaculaire que, dans certaines régions subsahariennes, les taux de mortalité actuels de la population dépassent ceux d'il y a 30 ans.
- Dans certains pays, le VIH/SIDA a réduit de plus de 20 ans l'espérance de vie. Dans le monde, quarante millions de personnes, dont 2,5 millions d'enfants de moins de 15 ans vivent avec le VIH. En 2003, sur l'ensemble du monde, on estime à 5 millions le nombre de personnes infectées et à 3 millions celles qui sont décédées du fait de cette maladie. L'Afrique subsaharienne, région la plus touchée, compte plus de 3 millions de nouvelles infections et 2,3 millions de morts par an.

Pour l'année, on estime chaque jour à quelques 14.000 le nombre de personnes infectées dont 95 % vivent à faible et moyen revenu.

- On estime à plus de 12 milliards la perte annuelle de PIB due au paludisme en Afrique, alors qu'une fraction de cette somme suffirait à le maîtriser.

Rapport de l'OMS

Le dernier rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publié le 18 décembre 2003 précise ce qui suit :

« Le tableau sanitaire mondial est extrêmement contrasté. Alors qu'une fillette née aujourd'hui au Japon peut s'attendre à vivre jusqu'à environ 85 ans, une autre née au même moment en Sierra Leone a une espérance de vie qui ne dépasse pas 36 ans. La Japonaise va être convenablement vaccinée, nourrie et scolarisée. Si elle est enceinte, elle bénéficiera de soins appropriés de haute qualité. Plus tard, elle pourra être atteinte de maladies chroniques, mais d'excellents services de traitement et de réadaptation seront à sa disposition et elle peut alors s'attendre à recevoir des médicaments d'une valeur moyenne de 550 \$ US par an, et bien plus si nécessaire.

En revanche, la fillette de Sierra Leone a peu de chance d'être vaccinée et risque fort de souffrir d'un déficit pondéral pendant toute son enfance. Elle va probablement se marier au cours de son adolescence et donner naissance à six enfants ou davantage sans l'aide d'une accoucheuse qualifiée. Un ou plusieurs de ses enfants décèderont peu après leur naissance et elle-même risquera fort de mourir en couches. Si elle tombe malade, elle ne devra pas s'attendre à recevoir de médicaments d'un coût total de plus de 3 \$ US par an. Si elle atteint l'âge mûr, des maladies chroniques la frapperont aussi et, en l'absence d'un traitement convenable, elle mourra prématurément.

Ces deux scénarios totalement opposés permettent d'entrevoir l'ampleur des besoins non satisfaits dans un monde où les inégalités sanitaires creusent, entre les populations, un vaste fossé qui va en s'élargissant. (...). La tâche principale de la communauté sanitaire mondiale consiste à combler ce fossé (...). La santé ne peut vraiment progresser que si l'on renforce les systèmes de santé en les fondant sur les soins de santé primaires. Dans la plupart des pays, les progrès sur la voie des

objectifs du Millénaire pour le développement, énoncés par les Nations-Unies, et le progrès d'autres priorités nationales seront forcément limités si l'on ne permet pas aux systèmes de santé de s'adapter à une situation sanitaire de plus en plus complexe. Ces systèmes doivent intégrer, à tous les niveaux, la promotion sanitaire et la prévention des maladies aiguës et les soins chroniques pour dispenser à l'ensemble de la population des services de qualité à la fois équitables et efficaces. »

O R I E N T A T I O N S

Renforcer les systèmes de santé

L'OMS propose une méthode d'extension des systèmes de santé basée sur les principes clés des soins de santé primaires figurant dans la déclaration d'Alma-Ata de 1978, à savoir :

- un accès et une couverture universels basés sur les besoins,
- l'équité en matière de santé dans le cadre d'un développement orienté vers la justice sociale,
- une participation communautaire à la définition et à l'application des programmes de santé,
- des approches intersectorielles de la santé.

Ces principes restent valables même s'il faut les réinterpréter dans le contexte d'aujourd'hui.

L'OMS identifie quatre grands problèmes contemporains :

- la crise mondiale du personnel de santé,
- l'inadéquation de l'information sanitaire,
- la pénurie de ressources financières,
- les problèmes gestionnaires posés par l'application de politiques de santé équitables dans un environnement plura-liste.

Favoriser une politique mondiale de la santé

Le rapport de l'OMS 2003 poursuit en mettant en relief le sens éthique d'une politique mondiale de santé :

« Les fondateurs du système international ont compris il y a plus d'un demi-siècle, l'étroite relation entre la santé considérée comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » et les valeurs fondamentales que sont la justice et la sécurité ». La Constitution de l'OMS fait de « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre l'un des droits fondamentaux de tout être humain sans aucune distinction. La promotion d'un accès équitable à des conditions favorables à la santé est un aspect essentiel de la justice dans les relations humaines » (...).

La solidarité mondiale en matière de santé est une obligation morale et une nécessité pour la sécurité mondiale.

« A mesure que la mondialisation s'accélère, l'interdépendance des nations devient évidente. Accorder aux autres un traitement équitable est maintenant à la fois une obligation morale et une simple question de sécurité (...). Le SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère) a fait mieux prendre conscience de l'interdépendance des pays et de la nécessité d'une coopération internationale, mais ce principe de base vaut aussi pour de nombreux autres domaines intéressant la santé publique ».

L'OMS appelle à une mobilisation mondiale, urgente et concrète :

« Le temps n'est plus aux discussions abstraites : nous sommes maintenant moralement tenus d'agir sans délai. La coopération entre les gouvernements, les institutions internationales, le secteur privé et la société civile a permis à la santé publique de progresser de façon remarquable au cours du XX^{ème} siècle. Dans un monde de plus en plus interdépendant, une telle collaboration, qui transcende les frontières politiques et sectorielles s'impose plus que jamais ».

Vers un engagement solidaire de tous

Tant au niveau mondial qu'au niveau de chaque pays, lorsque la santé des uns progresse, que leur protection sociale s'améliore et que parallèlement d'autres voient une régression des conditions de santé et une protection sociale inexistante, le développement de chacun et de tous est au point mort, voire régresse. Le développement est une question mondiale. La santé et la protection sociale sont des éléments majeurs du développement. La protection sociale de chacun passe par la protection sociale de tous. Cette affirmation doit être valable au sein de chaque pays et au niveau mondial.

La santé et la protection sociale tant au niveau planétaire que local nécessitent un engagement solidaire concret de chaque personne, de chaque pays et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. Cet engagement devrait se traduire par plus de moyens humains mais aussi financiers à la hauteur des désastres sanitaires mondiaux actuels.

La faiblesse de l'aide au développement, le désengagement de certains Etats, le manque d'information concrète et régulière de cette situation, ce qui ne favorise pas la prise de conscience de la part de chaque citoyen, posent réellement question. L'aide apportée par notre pays au développement reste très abstraite, sans visibilité et très éloignée des préoccupations quotidiennes. ■